MA COMPLÉMENTAIRE DE VIE

Plus qu'une mutuelle santé, une complémentaire de vie®

Pour faire de chacun un acteur de sa santé, l'accompagner ponctuellement et le guider au quotidien, La Mutuelle Familiale propose également des garanties de prévoyance et d'assurance de biens (auto et habitation).

Ses services solidaires et son action sociale en font un acteur engagé dont les missions sont de protéger, prévenir, accompagner, aider, solidariser.

Un fond social solidaire

Pour faire face à des difficultés ponctuelles ou à des problèmes de santé d'une exceptionnelle gravité, La Mutuelle Familiale propose un accompagnement spécifique en consacrant, chaque année, un budget à un fond social d'environ 400 000 €.

La prévention au cœur de votre mutuelle

Préservez votre capital santé aux différentes étapes de votre vie, en restant connecté aux services proposés par notre équipe prévention :

- Des programmes d'actions prévention multithématiques animés par des spécialistes (diététicienne, sophrologue, éducateur sportif, professeur de Qi Gong, éco-infirmier...) organisés en visioconférences ou en présentiel.
- Des réponses d'experts par téléphone ou visioconférence, pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller sur votre alimentation, votre sommeil, votre stress.
- Des outils digitaux dédiés à la prévention (articles de presse, fiches conseils...).



VOS CONTACTS DÉDIÉS





n-aquitaine@mutuelle-familiale.fr











Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. SIREN n°784 442 915

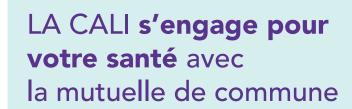
Siège social 52, rue d'Hauteville 75487 Paris cedex 10













SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION



Votre communauté de communes déploie un nouveau dispositif de mutuelle communale, en collaboration avec La Mutuelle Familiale.

Grâce à un prix attractif négocié, l'offre santé de la mutuelle de commune doit faciliter l'adhésion à la mutuelle et ainsi aux remboursements complémentaires de la Sécurité sociale.

L'objectif est de réduire les inégalités d'accès aux soins en apportant un service de proximité de qualité à ses habitants, les personnes renonçant aux soins par manque de moyens sont encore beaucoup trop nombreuses.

La mutuelle de commune est adaptée au budget et aux besoins des administrés :

- Adhésion à effet immédiat (sans carence)
- Pas de questionnaire de santé
- Pas de limite d'âge

Démocratie participative :

Les attentes des adhérents sont prises en compte, des réunions locales organisées.



La Fondation Santé envionnement

La Mutuelle Familiale a créé la première fondation mutualiste dédiée à la santé environnementale. Placée sous l'égide de la Fondation de l'Avenir, elle soutient la recherche médicale appliquée, informe sur les polluants du quotidien et participe à la prise de conscience collective.

VOTRE OFFRE

Responsable et solidaire, la mutuelle de commune respecte les obligations fixées par la réglementation du 100% santé, en optique, en dentaire et pour les aides auditives.

NIVEAU 1 ★☆☆☆

Une garantie santé qui vous couvre sur les prestations essentielles, tout en maîtrisant votre budget.

NIVEAU 2 ★★☆☆

Une couverture santé adaptée sur les remboursements les plus courants, et efficace sur vos frais optiques et dentaires.

NIVEAU 3 ★★★☆

Une couverture optimale et complète sur l'ensemble des postes de soins courants, hospitalisation, optique, dentaire, bien-être / prévention.

NIVEAU 4 ★★★★

Une couverture santé renforcée, qui offre une protection maximale, pour l'ensemble des postes de soins.

Que vous soyez seul ou en famille, et quelle que soit la garantie choisie, vous êtes protégé sur toute la gamme!

LES SERVICES

Kalixia : la puissance d'un réseau de soins

Accédez à de nombreux professionnels de santé à coûts maîtrisés.

Assistance à domicile

Pour vous aider au quotidien, dans les moments de vie compliqués - accident, maladie soudaine, hospitalisation programmée ou non, traitement long... des garanties d'assistance vous assurent un soutien concret.

Téléconsultation médicale

Ce service permet d'accéder en direct à un médecin généraliste ou spécialiste par téléphone ou via une application mobile sans rendez-vous 24h/24 et 7j/7, avec possibilité de prescription d'ordonnance.

VOS SERVICES EN LIGNE!





Activez votre espace adhérent pour accéder à des services en ligne :

- Suivre vos remboursements en temps réel,
- Télécharger votre carte de tiers payant,
- Trouver votre professionnel de santé,
- Prendre rendez-vous en visio.
- Vous inscrire aux ateliers de Prévention.

Les conseillers mutualistes pourront vous guider pour installer et utiliser cette application numérique, si besoin.